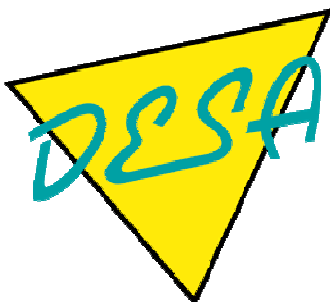
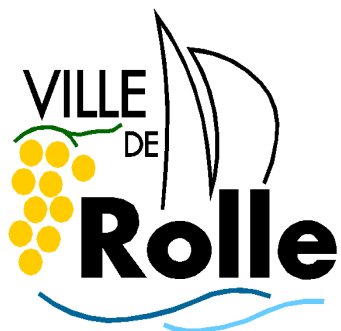


**A LIRE ATTENTIVEMENT ET A CONSERVER !**



# MANUEL POUR LE TRI DES DECHETS

A L'USAGE EXCLUSIF DES PARTICULIERS

Le tri ...  
notre Rolle  
à tous !



Pour toute question liée au tri des déchets : DESA Epalinges SA – Tél. : 021 310 03 28

La Municipalité vous remercie de faire bon accueil au présent fascicule. Le tri des déchets est non seulement important pour diminuer une part non négligeable des coûts de leur traitement, mais constitue aussi un acte civique déterminant dans notre société de consommation du 21ème siècle.

Les informations et conseils que contient ce document vous seront certainement utiles. La Municipalité reste naturellement à votre disposition pour toute précision à leur égard.

Merci de votre aimable contribution au respect de notre environnement !

La Municipalité

La quantité de déchets ménagers a constamment augmenté durant les 40 dernières années. Auparavant, tous nos déchets finissaient dans les poubelles et étaient en principe incinérés. Depuis quelques années des filières de valorisation ont été créées, permettant de donner une nouvelle vie à nos déchets.

Le tri est devenu une habitude pour la plupart des ménages, cependant il reste encore beaucoup à faire. Près de la moitié du contenu des sacs à ordures pourrait encore être recyclé, au lieu de finir en usine d'incinération.

Le tri permet de préserver nos ressources naturelles et, d'un point de vue économique, permet à votre commune de diminuer ses coûts de gestion. L'élimination des ordures ménagères coûte environ deux fois plus cher que le recyclage à travers une déchetterie.

### **Votre commune a besoin de vous !**

Pour 2020, un objectif national a été défini... trier plus de 60% des déchets produits en Suisse ! Pour atteindre cet objectif, votre commune a décidé de collaborer avec la société DESA SA qui est spécialiste dans la gestion et le tri des déchets.

Le concept développé par DESA permet de récupérer et revaloriser plus de 51 matières différentes. Comme vous pourrez le constater, il ne s'agit pas de vous compliquer la vie, sinon de réaliser certains petits gestes, comme par exemple déposer les bouchons, capsules ou couvercles dans des containers disposés à côté des bennes à verre.

Tous les containers ou bennes sont indiqués par des panneaux et le gardien se tient à votre disposition pour toute information particulière. Sur place, vous trouverez un classeur d'informations et vous pouvez contacter en tout temps DESA pour toute question !

**Le tri est  
écologique et  
économique !**

DESA SA





## ORDURES MÉNAGÈRES

La récolte des ordures ménagères est effectuée le mardi et le vendredi dès 05h30. Les sacs d'ordures ménagères peuvent être déposés sur le domaine public le soir avant le ramassage, entre 18h00 et 22h00 (selon art. 98 du règlement de Police).

Les ordures ménagères sont tous les déchets ménagers journaliers, y compris les déchets encombrants inférieurs à 60 cm non repris à la déchetterie. **Tous les matériaux récupérés à la déchetterie ne doivent pas être jetés à la poubelle !**



Dans le Canton de Vaud, chaque habitant produit près de 300 kg d'ordures ménagères par an (sans compter le tri effectué).

## HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Une carte d'accès est nécessaire pour accéder à la déchetterie. Vous pouvez l'obtenir au bureau des finances de l'administration communale contre une caution de Fr. 20.-.

### Horaires

Lundi	9h00 - 12h00	
Mardi		14h00 - 17h00
Mercredi		14h00 - 18h00
Jeudi		
Vendredi		14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	13h00 - 17h00

Ces horaires pourraient être modifiés selon les besoins.

Ne l'oubliez pas...  
nous pouvons recycler plus de  
50% de nos poubelles !



# ENSEMBLE DES DECHETS RECUPERES, TRIES ET VALORISES A LA DECHETTERIE COMMUNALE



## PAPIER

Le papier doit être déposé à la déchetterie, soit : journaux, pages de livres sans reliure, revues et illustrés sans plastique, enveloppes avec ou sans fenêtre, annuaires, prospectus, photocopies, lettres, papier blanc, papier recyclé, etc.

Avec une tonne de vieux papiers, on obtient 900 kilos de papier recyclé ! Une tonne de papier recyclé épargne 17 arbres, 20'000 litres d'eau et l'équivalent de 1'000 litres de pétrole...



## CARTON

Le carton (aplatis) doit être déposé dans la benne à compaction de la déchetterie. Ce système permet de diminuer les transports !

Le papier et le carton représentent encore 20% du contenu des ordures ménagères...



## DECHETS ENCOMBRANTS

Les déchets encombrants qui doivent être déposés à la déchetterie sont tous les déchets incinérables d'une grandeur supérieure à 60 cm, comme un matelas ou une moquette, et qui ne sont pas valorisés dans d'autres bennes de la déchetterie.

Les déchets encombrants ne sont plus ramassés par la Commune et doivent être amenés à la déchetterie (voir plan en dernière page) !

Trier ses déchets, c'est économiser  
les ressources naturelles et leur  
donner une seconde vie !





## VERRE

Les bocaux sont également des verres ! Sont exclus les miroirs, le vitrage de fenêtre, le cristal, le pyrex, la porcelaine, la céramique ou tout autre élément.

Les verres, triés par couleur (vert - blanc - brun) doivent être déposés dans les écopoints mis à disposition par la commune ou à la déchetterie (voir plan en dernière page). Attention : l'entreposage du verre aux écopoints est strictement interdit entre 22h00 et 06h00.

A la déchetterie, vous trouverez des containers spéciaux pour les bouchons, capsules et couvercles !



## FERRAILLE

Tous les déchets métalliques comme les vélos doivent être amenés à la déchetterie.

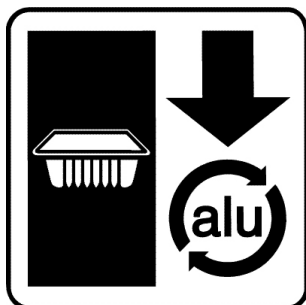
Les métaux sont recyclés, ce qui permet une forte réduction d'énergie lors de leur valorisation.



## ALUMINIUM

Papier aluminium, barquettes, canettes, tubes (mayonnaise ou autres), etc.

L'aluminium peut être continuellement recyclé, ceci sans perte qualitative.





## CAPSULES DE CAFE (NESPRESSO)

L'aluminium des capsules est refondu pour produire de la matière neuve et le marc de café est trié puis composté.



## FER BLANC

Boîtes de conserve.



## CUIVRE, FILS ISOLES ET INOXYDABLES

Deux petits containers sont également à votre disposition pour valoriser les inoxydables (casseroles et pelles par exemples) et les fils isolés / cuivre.



## DECHETS VERTS ET COMPOSTABLES

Les déchets de jardin (gazon, feuilles, branchages), les plantes et les fleurs, les fruits et les légumes gâtés, les épluchures, les coquilles d'oeufs, les sapins de Noël, les sachets de thé, le marc de café.

Si vous avez un jardin, n'hésitez pas à faire votre propre compost. De cette manière vous pourrez recycler vos déchets organiques.

Les déchets organiques compostables occupent près d'un tiers de nos poubelles.





## BOIS NATUREL ET TRAITE

Bois peint, parquet, meubles, etc.



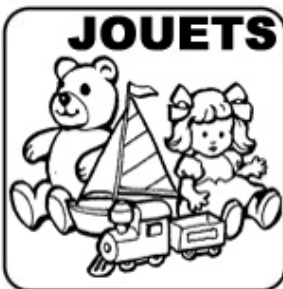
## HABITS

Des containers à habits sont mis à disposition par les organisations caritatives à la déchetterie.



## VIEUX PAIN

A la déchetterie, vous pourrez déposer votre vieux pain qui sera récupéré par des agriculteurs.



## JOUETS

Nous récupérons les jouets, soit pour les mettre à disposition dans la zone troc, soit pour les offrir à des organisations caritatives.



## PLASTIQUES

A la déchetterie, une benne à compaction ainsi qu'un conteneur (housse en plastique) vous permettra de recycler les plastiques. A noter que le PET et le PVC sont à déposer dans les containers spécialement prévus.

Le recyclage du plastique a permis de créer une nouvelle famille de matériaux : le plastique mélangé.





## PET

Les commerces de votre commune ainsi que la déchetterie mettent à disposition des containers adaptés à la récupération du PET.

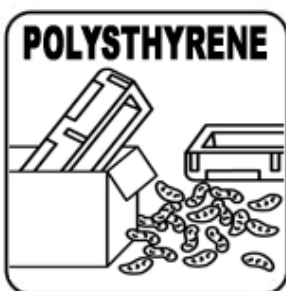


A partir de PET recyclé, on fabrique de nouvelles bouteilles, des vêtements en laine polaire, etc.



## PVC

Cadres de fenêtres, tuyaux ou autres objets certifiés en PVC.



## POLYSTHYRENE EXPANSE (SAGEX) ET POLYSTHYRENE NON EXPANSE

Des sacs pour la récupération du sagex sont installés à la déchetterie.

18'000 tonnes de sagex sont annuellement récupérées en Suisse.



## AUTRES MATERIAUX RECYCLES

Cassettes vidéo, DVD / CD, disquettes informatiques, cartouches d'encre, tetrabriques, berlingots, isolations diverses, bouteilles en plastique blanc, pots à fleurs en plastique, etc.





## HUILE VÉGÉTALE

Huile de friteuse, glycérine, huile à salade.



## HUILE MINÉRALE

Huile de moteur, d'engrenage, de vidange, hydraulique.



## APPAREILS ÉLECTRIQUES MENAGERS APPAREILS DE BUREAU ET ÉLECTRONIQUES DE LOISIRS

Ces appareils sont à ramener en priorité aux commerçants qui sont tenus de les reprendre gratuitement. En dernier recours, ces appareils peuvent être amenés à la déchetterie et sont triés par type.



- ▶ Matériel informatique
- ▶ Electronique de loisirs
- ▶ Petits électroménagers
- ▶ Cuisinières
- ▶ Machines à laver
- ▶ Frigos
- ▶ Etc.



**CES APPAREILS NE DOIVENT EN AUCUN CAS ÊTRE MIS AVEC LES ORDURES MENAGÈRES OU DÉPOSÉS EN BORD DE ROUTE !**



## MATERIAUX DE DEMOLITION

Béton, mortier, terre cuite, verres plats (vitrages), miroirs, inertes, Eternit, briques, etc.

Les matériaux de démolition d'un poids total de l'ordre de 100 kg sont repris sans taxe. Au-delà, les tarifs peuvent être obtenus auprès de DESA SA au N° 021 310 03 28.

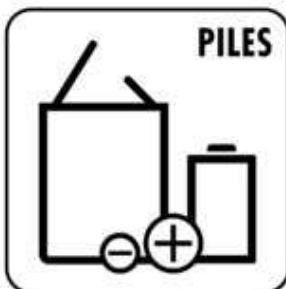
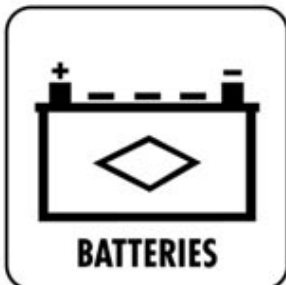


## DECHETS SPECIAUX ET AUTRES

Ces déchets spéciaux sont à ramener en priorité aux commerçants qui sont tenus de les reprendre gratuitement. En dernier recours, ces derniers seront amenés à la déchetterie, mais ne devront en aucun cas être jetés dans les ordures ménagères ou dans les égouts.

Ils devront être ramenés, si possible, dans leur emballage d'origine.

Il s'agit entre autres de : désherbants, produits phytosanitaires, aérosols, batteries, pots de peinture, piles, tubes fluorescents, néons, médicaments, pneus déjantés (voir tarifs), etc.



## TARIFS

Les déchets ménagers courants sont acceptés à la déchetterie sans taxe ou facturation, exception faite des prestations suivantes :

- Pneu (excepté pneu de vélo) :	Fr. 5.- / pièce
- Roue jantée	Fr. 20.- / pièce
- Batterie	Fr. 20.- / pièce

Ne font pas partie des déchets ménagers courants et sont soumis à taxe ou facturation :

- Les déchets de transformation;
- Les déchets de rénovation;
- Les déchets de chantiers, quels qu'ils soient.

Les tarifs peuvent être obtenus auprès de DESA SA au 021 310 03 28.

## PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

DESA SA vous propose le ramassage à domicile de vos déchets (meubles, herbe, feuilles, etc.), sur rendez-vous, avec une camionnette ou un camion :

Forfait déplacement (avec camionnette) :	Fr. 45.-
Forfait déplacement (avec camion) :	Fr. 80.-
Chargement :	Fr. 70.- / heure / personne
Déchargement :	Gratuit si surplus trié
Plus-value pour tri :	Fr. 70.- / heure
Benne de 1, 4 ou 5 m <sup>3</sup> :	Prix sur demande
Broyage de documents confidentiels :	Fr. 1.- / kg
Bois pour cheminée (selon arrivage) :	Fr. 8.- / caisse
Bois d'allumage (selon arrivage) :	Fr. 11.- / caisse
Copeaux (selon arrivage) :	Fr. 6.- / sac de 60 litres
Terreau (selon arrivage) :	Fr. 14.- / sac de 14 litres

**AUTRES PRESTATIONS SUR DEMANDE !**

## DECHETS ISSUS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Tarifs sur demande.

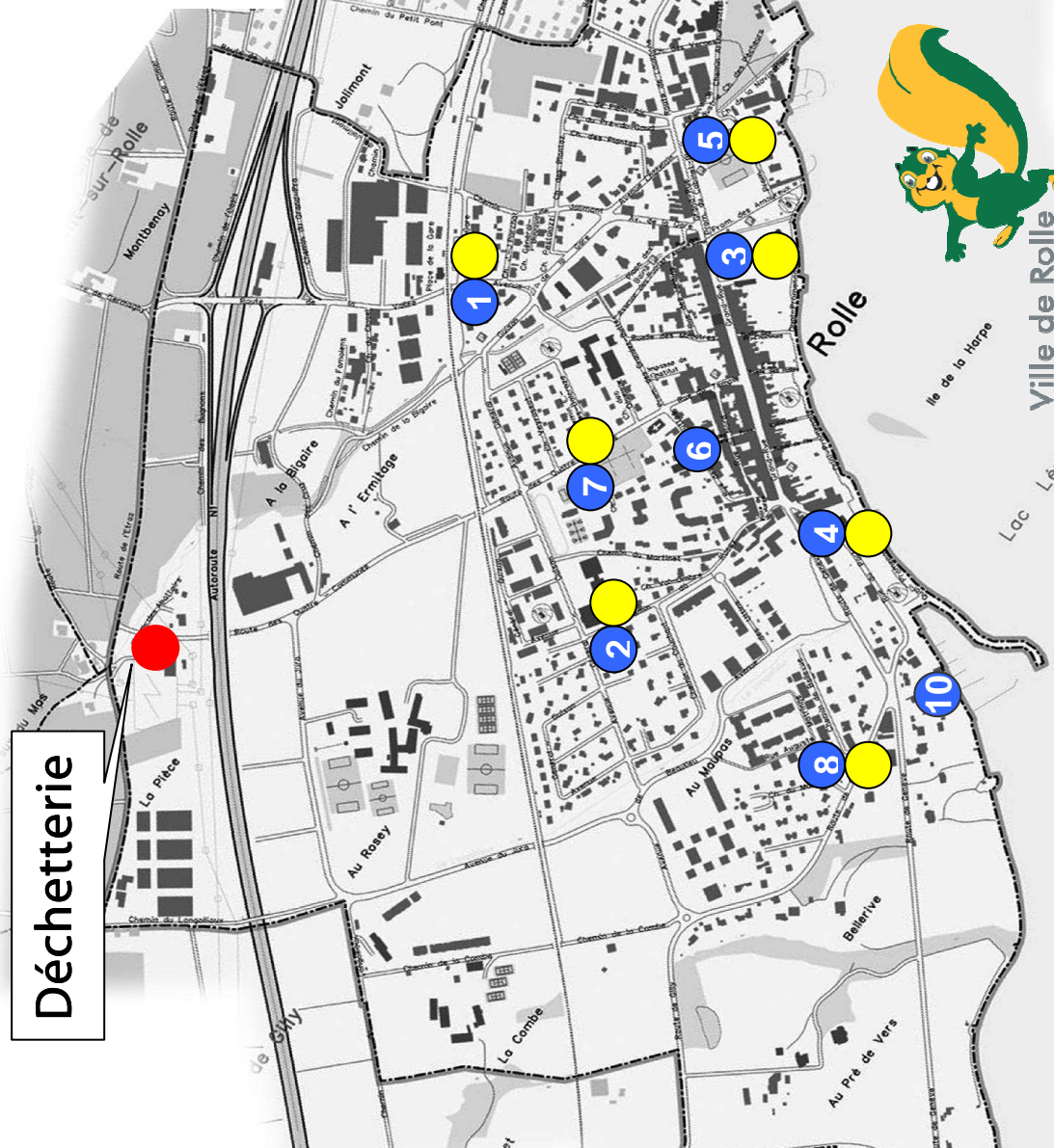
## A L'ECOUTE DE VOS BESOINS

DESA SA reste à votre disposition pour tout renseignement en matière de tri ou autre.  
**N'hésitez pas à nous contacter !**

DESA Epalinges SA  
Chemin du Giziaux 1 / Case postale 111  
1066 EPALINGES

Tél. : 021 310 03 28  
Fax : 021 310 03 16  
www.desa-sa.ch





Ville de Rolle  
**GREEN**  
*attitude*

**Déchetterie**

- Points de collectes**
- collecte du verre
  - collecte du papier
1. Escaliers de la gare
  2. Collège du Martinet
  3. Place des Tilleuls
  4. Rue du Port (Casino)
  5. Route de Lausanne
  6. Rue des Petites-Buttes
  7. Ch. de la Prairie
  8. Ch. de Bellevue
  9. Ch. de la Plage (Camping)
- En période estivale uniquement :**
10. Place du Port
  11. Plage

